



VILLE D'HENRICHEMONT  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
18250 HENRICHEMONT  
☎ 02.48.26.70.04  
[mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

## ARRETE DU 14 octobre 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE ET DE LA CIRCULATION

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 11.10.2025, par l'entreprise RH TERRASSEMENT, 9 rte des templiers, 18220 BRECY
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux pour l'installation d'un assainissement individuel, au 4 Rue de la girarderie à Henrichemont, à compter du 20.10.2025 et ce pendant 5 jours calendaire ;
- Vu l'intérêt général ;

### ARRETE :

■ **Article 1<sup>er</sup>** : La commune donne permission de voirie à l'entreprise RH TERRASSEMENT, 9 rte des templiers, 18220 BRECY, au 4 rue de la girarderie à Henrichemont à compter du 20.10.2025 et ce pendant 5 jours calendaire

**Article 2<sup>ème</sup>** : La circulation des véhicules sera interdite rue et route de la girarderie à compter du 20.10.2025 et ceux pendant 5 jours calendaires

**Article 3<sup>ème</sup>** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**Article 4<sup>ème</sup>** : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20251014-2025\_80-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 14/10/2025



Publié sur le site de la commune le 14.10.2025

Le Maire,  
Gilles BUREAU

